

DELEGATION DE Monsieur Jean-Louis DAVID

D-2015/194
Exonération tarifaire des droits de place. Escale du Livre.
Autorisation. Décision

Monsieur Gérald CARMONA, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'escale du livre s'est déroulée du 10 au 12 avril 2015. Cette manifestation culturelle de renommée nationale est désormais incontournable du monde du livre en Aquitaine.

Elle accueille de très nombreux visiteurs. Le public évolue au cœur d'un véritable village littéraire installé autour de l'église Sainte Croix. L'organisation de cet événement s'effectue en partenariat avec les différents acteurs culturels (TNBA, Conservatoire, IUT Michel Montaigne entre autres).

De même de nombreuses classes de la région participent aux journées scolaires dans le cadre de cette animation.

De ce fait, compte tenu du contexte économique, des caractéristiques culturelles de cette animation et afin d'assurer sa pérennité et son rayonnement, l'association Escales Littéraires Bordeaux Aquitaine, organisatrice de cet évènement, sollicite la gratuité des droits de place.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à appliquer la gratuité pour cette manifestation.

ADOpte A L'UNANIMITE